

Territoires

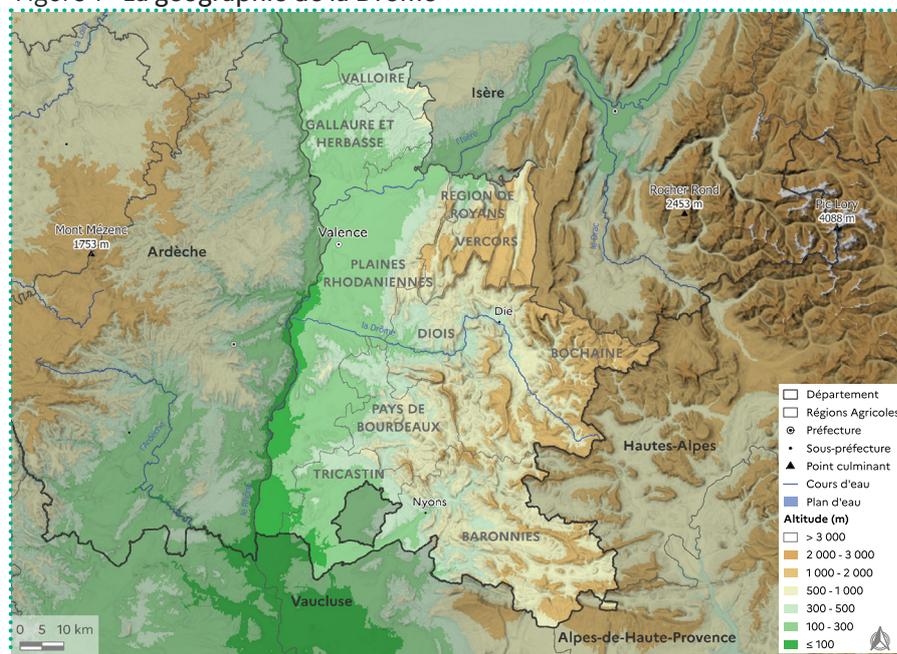
Portrait agricole de la Drôme

Située au sud-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Drôme est un leader national en arboriculture, plantes à parfum aromatiques médicinales et ail. Deuxième département métropolitain en agriculture biologique, elle mise aussi sur les autres signes officiels de qualité et les circuits courts. Avec près de 7 000 salariés, son industrie agroalimentaire se place au premier rang régional. L'exploitation forestière reste limitée, malgré le caractère fortement boisé du département. Enfin, l'enseignement agricole est bien développé, préparant près de 2 700 apprenants à une variété de métiers, majoritairement dans les secteurs de l'aménagement paysager et la de production.

Rive gauche du Rhône et préalpes méridionales

Le département de la Drôme, situé au sud-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, s'étend sur 6 530 km² (Figure 1) et présente des caractéristiques géophysiques variées. À l'ouest, la rive gauche du Rhône forme un couloir alluvionnaire de 90 km de long, avec une altitude inférieure à 200 mètres. À l'est, des massifs montagneux culminent à 2 400 mètres, incluant le Vercors au nord, le massif du Dévoluy dans le Diois, et le massif des Baronnies au sud. Entre ces massifs coulent l'Isère, la Drôme et l'Eygues, des affluents du Rhône. La partie méridionale, ou Drôme provençale, comprend la plaine du Tricastin et des ensembles collinaires. La Drôme bénéficie d'une large gamme de climats, allant du climat méditerranéen (majoritaire dans le département) au climat montagnard.

Figure 1 - La géographie de la Drôme



Sources: IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI ; Agreste - Petites Régions Agricoles

Des activités agricoles importantes dans l'économie départementale

Les particularités géographiques de la Drôme influencent son économie. Les plaines favorisent les activités lo-

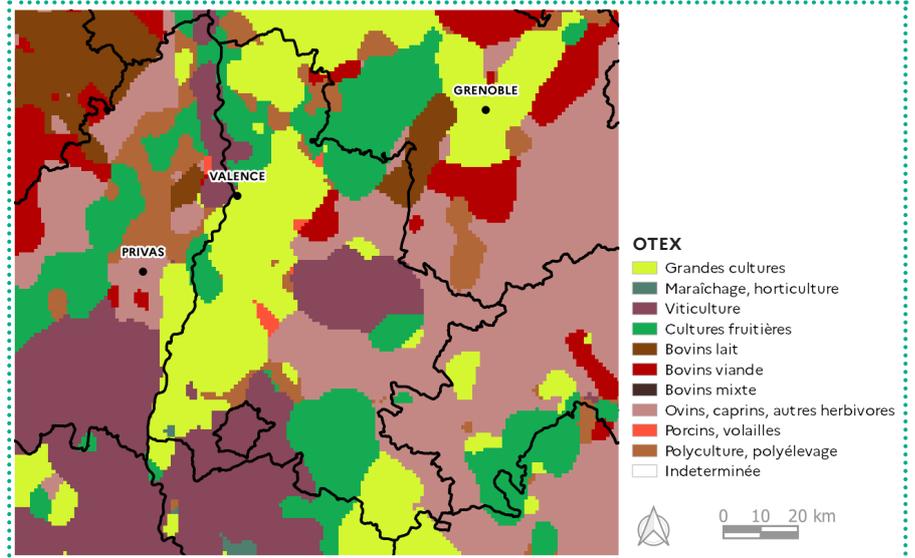
gistiques et industrielles, tandis que le relief montagneux à l'est est propice à l'agriculture. Le secteur « agriculture, sylviculture et pêche » représente 3,9 % des emplois du département, contre 2,2 % en moyenne régionale.

Grandes cultures, fruits et viticulture en tête des spécialisations

En 2020, la Drôme compte 5 250 exploitations agricoles. Leur nombre recule de 18 % entre 2010 et 2020, soit une disparition d'une centaine de structures chaque année. Cette baisse constitue un des replis les plus faibles des départements de la région (- 23 % en moyenne régionale). L'évolution diffère selon les spécialisations. La diminution est tout particulièrement marquée dans la spécialisation fruitière (- 35 % sur la dernière décennie, contre - 30 % au plan régional.) Si cette orientation figure toujours dans le trio de tête, elle cède néanmoins la première place à la spécialisation en grandes cultures. La viticulture occupe quant à elle toujours le troisième rang (Figures 2 et 3).

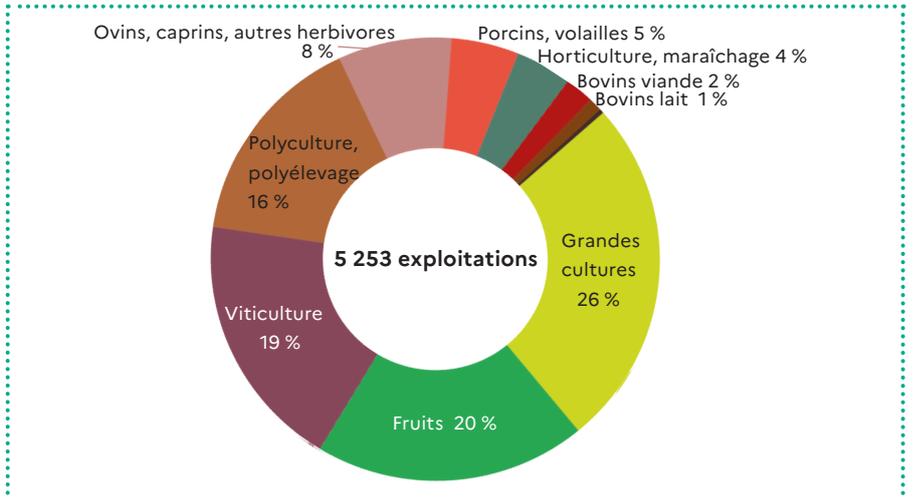
La Drôme est le premier département métropolitain spécialisé en arboriculture, avec une forte présence de fruits à noyau (8 800 ha) comme les abricots (5 000 ha, 1^{er} département français avec 37 % de la superficie française) et les pêches (2 000 ha, 15 % de la surface nationale) et des olives (1 160 ha, 7 %). Les fruits à coque occupent pour leur part de l'ordre de 4 000 ha (hectares). Ce sont le plus souvent des noyers (3 540 ha, 11 % de la surface nationale). Les exploitations arboricoles prédominent le long de la vallée du Rhône. La Drôme est également un des leaders au plan national, derrière les Alpes de

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitation dont le siège est dans le département + tampon 10 km
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basé sur les 100 plus proches voisins
Fond carto. : IGN adminexpress 2020
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



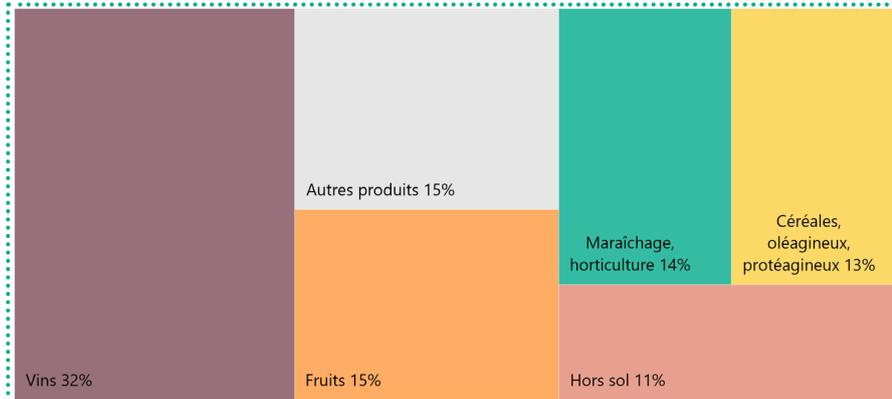
Champ : Département de la Drôme, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Haute-Provence, pour la culture des plantes à parfum aromatiques médicinales et condimentaires. Constituée

principalement de lavande et de lavandin, les surfaces en PPAM couvrent 10 000 ha, soit 16 % de la surface métropolitaine. Elle est également au premier rang national pour la production française d'ail. Enfin, le département joue un rôle clé dans la production régionale de cultures légumières, notamment de tomates.

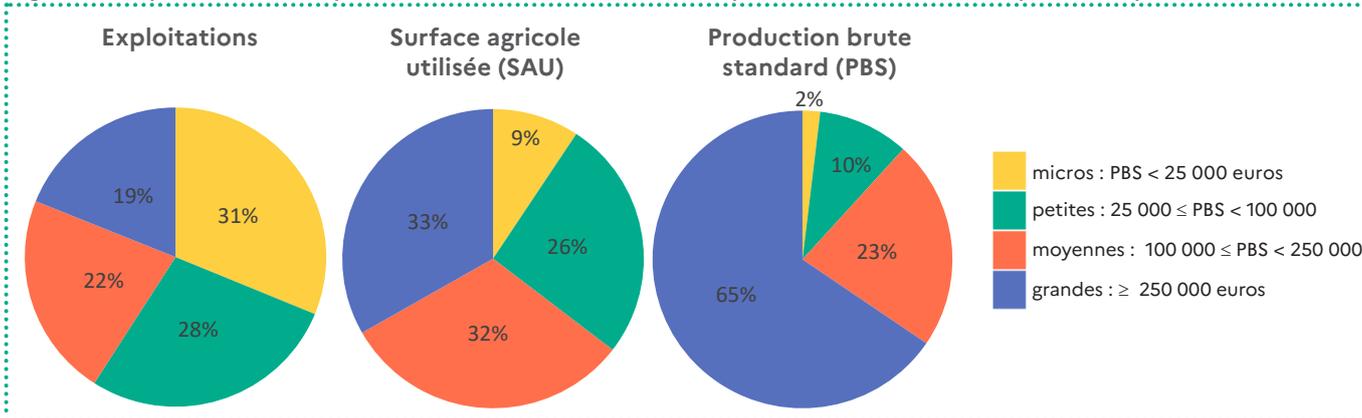
La viticulture est concentrée dans le Diois, avec la Clairette de Die et l'extrême-sud du département avec les Côtes du Rhône. La production de vins représente une valeur annuelle équivalente à 312 millions d'euros sur la période 2020-2022, soit 32 % de la valeur de la production annuelle de la

Figure 4 - Répartition de la valeur de la production* de la branche agricole



Champ : Département de la Drôme
* Production de la branche agricole au prix de base hors services et jardins familiaux
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - moyenne triennale 2020-2022

Figure 5 - Répartition des exploitations, de la SAU et de la PBS par dimension économique des exploitations en 2020



Champ : Département de la Drôme, hors structures gérant les pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

branche agricole (hors services et jardins familiaux - Figure 4).

L'élevage d'herbivores, dont les ovins caprins, devance le hors sol, mais c'est la production avicole qui constitue la valeur de production animale la plus forte.

Au total, la valeur moyenne de la production annuelle de la branche agricole dépasse 1 milliard d'euros, ce qui représente 15 % de la valeur régionale et place la Drôme au 1er rang régional.

Le salariat représente 43 % des emplois en équivalent temps plein

En 2020, l'agriculture drômoise emploie 9 800 personnes, soit 7 240 équivalents temps plein (ETP). Le reste du travail est assuré par des salariés saisonniers (2 450 ETP). La structure de l'emploi se démarque très nettement du reste de la région. Les salariés saisonniers représentent en effet une part importante du travail, notamment dans les exploitations viticoles et arboricoles. Avec 5 ETP pour 100 ha de SAU, la Drôme affiche la deuxième densité de travail agricole la plus élevée de la région.

Signes officiels de qualité et circuits courts, supports de l'agriculture drômoise

En 2020, 2 800 exploitations produisent sous au moins un signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO). Les

SIQO incluent l'agriculture biologique (AB), les appellations d'origine (AOP-AOC), le label rouge (LR), les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties (STG).

L'engagement des exploitations dans une démarche de qualité s'est renforcé depuis 2010. Il concerne désormais 54 % des exploitations drômoises contre 40 % en 2010.

L'agriculture biologique est en forte croissance, avec 1 450 exploitations, ce qui fait de la Drôme le deuxième département métropolitain en nombre d'exploitations bio. Elles exploitent près du quart de la SAU départementale, contre 9,5 % en moyenne régionale.

De même, la Drôme est bien représentée dans les autres signes officiels de qualité. Près d'une exploitation sur trois (31 %) a un produit sous AOP-AOC (appellation d'origine) et 15 % un produit sous IGP (indication géographique protégée). La Drôme compte ainsi de nombreux produits labellisés en vins, miel, ail, fromages, farine, huile, etc. La production sous label rouge est en revanche peu développée (3 %).

La vente en circuit court gagne du terrain, pratiquée par 36 % des exploitations, surtout dans l'est du département. Le circuit court est plus fréquemment utilisé par les producteurs de légumes, les éleveurs (hors volailles) et les producteurs laitiers.

Des exploitations de dimension économique très inégale

La surface agricole utilisée (SAU) moyenne des exploitations est de 37 ha, bien inférieure à la moyenne régionale (59 ha). La Drôme présente un contraste marqué dans la dimension économique de ses exploitations. Les petites exploitations dominent dans les zones montagneuses, tandis que les grandes structures se concentrent dans la vallée du Rhône et le sud.

Globalement, les exploitations de grande dimension économique sont surreprésentées dans la Drôme avec 19 % des structures (Figure 5), contre 9 % en moyenne régionale.

Enfin, la forme juridique des exploitations témoigne aussi de la typicité du département. La part des exploitations sous forme sociétaire est équivalente à la moyenne régionale (31 %). En revanche, les sociétés sont pour moitié des EARL, contre un tiers en région. Cette forme juridique est plus fréquente dans les exploitations viticoles et arboricoles.

Le premier département de la région pour les industries agroalimentaires

La diversité des productions agricoles fait de la Drôme un terrain propice à l'industrie agroalimentaire (IAA). Avec 211 établissements et 6 962 postes salariés en 2022, les IAA (hors artisanat

commercial de charcuterie et de boulangerie) représentent 21 % des postes salariés de l'industrie manufacturière (11 % dans la région). Le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires est le premier employeur (Figure 6). La Drôme est le département phare de la région, en concentrant 31 % des postes salariés de la région. Elle accueille notamment 2 établissements de 250 salariés ou plus à Romans-sur-Isère : Délifrance, spécialisé dans la production de viennoiseries et le pastier Saint-Jean, spécialisé dans la fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie.

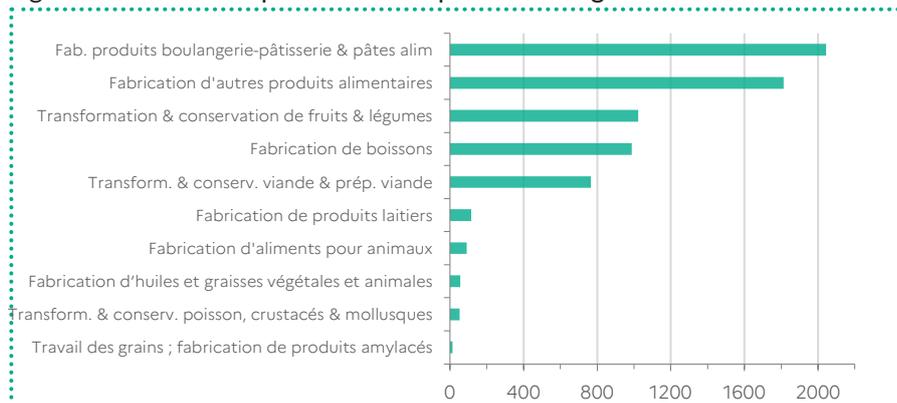
Les secteurs de la transformation et conservation de fruits et légumes et de la fabrication de boissons sont également bien présents, avec Charles & Alice, Fruitval, Boiron Frères et Delifruits. Ils concentrent chacun autour de 15 % des postes salariés en fin d'année 2022.

Tous secteurs confondus, près du tiers (32 %) des salariés sont employés dans des établissements de 250 salariés ou plus (19 % en moyenne régionale).

Le département le plus boisé et le moins exploité

Couvrant 345 000 hectares soit 53 %

Figure 6 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire en 2022



Champ : Département de la Drôme

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

du territoire, la forêt est le premier mode d'occupation du sol drômois. Le taux de boisement dépasse même 65 % dans les massifs de l'est du département. Le volume de bois sur pied de la forêt de production se compose à 53 % de résineux. Les ressources sont fréquemment d'accès difficile (62 % contre 47 % en moyenne régionale).

La forêt de production est publique pour un quart de sa surface. En raison d'une moindre productivité des arbres (forêt méditerranéenne, garrigue sous couvert forestier), la ressource sylvicole est limitée. La Drôme possède 13 % de la surface régionale de production mais moins de 7 % du volume de bois sur pied; et sa récolte représente seulement 3,5 % du total régional.

Une offre de formation pour tous les niveaux

En 2023, les dix établissements d'enseignement agricole accueillent 2 110 élèves et ses CFA (centres de formation d'apprentis) forment 556 apprentis. La place de l'enseignement privé est prépondérante avec 8 établissements concentrant 71 % des élèves. Hors formations générales et technologiques, l'enseignement agricole prépare les jeunes générations à différents métiers, dans les secteurs de l'aménagement de l'espace et protection de l'environnement (33 % des apprenants), de la production agricole (31 %), des services aux personnes et aux territoires (15 %), de la transformation alimentaire (12 %) et de la commercialisation (9 %).

Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Émeline Batisse
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025